

APPEL DE PROPOSITIONS OCEAN SUPERCLUSTER RESILIENCE (OSCR)

Projets à court terme de renforcement de la résilience dans les secteurs maritimes



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2
PROCESSUS DE PRÉSENTATION DE PROPOSITIONS	4
CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS	6
INFORMATIONS ET EXIGENCES	9

INTRODUCTION

Supergrappe de l'économie océanique (SEO) du Canada est un groupe de transformation dirigé par l'industrie visant à résoudre les défis communs des multiples secteurs de l'industrie océanographique par le biais d'un programme concerté conçu pour accélérer le développement de solutions pertinentes à l'échelle mondiale tout en bâtissant un écosystème de l'innovation.

Cela comprend des chefs de file des secteurs de la pêche, l'aquaculture, les ressources en mer, les ressources biologiques, le transport, les sources d'énergie renouvelable marine, la défense et les technologies océaniques qui se sont engagés à mettre à profit leurs forces collectives tout en favorisant la croissance de l'économie maritime du Canada de façon numérique, durable et inclusive.

Le nombre de membres de SEO s'est accru à plus de 350 organisations en 2020 avec des partenariats d'un océan à l'autre. Plus de 45 projets ont d'ailleurs été approuvés jusqu'à maintenant. Nous sommes ravis de poursuivre la croissance du groupe et de faciliter la liaison à travers notre groupe national par le biais de cet Appel de propositions Ocean Supercluster Resilience (OSCR). Nous visons à ce que cet appel de propositions soit à l'origine d'investissements dans de nouveaux projets et qu'elle suscite différentes conversations au sujet des possibilités de collaboration entre nos membres des secteurs privé et public. Il s'agit d'une possibilité de concurrence à échéance pour des projets d'une durée de jusqu'à 30 mois.

L'appel OSCR investit jusqu'à 15 millions de dollars dans des projets qui comportent une forte collaboration et le soutien de la croissance de plusieurs entreprises canadiennes axées sur l'innovation. Nous sommes à la recherche d'idées de projets qui favorisent la transformation numérique de l'océan, qui renforcent les liens des secteurs privé et public et qui bâtissent des partenariats diversifiés entre les membres de SEO. OSCR est un appel d'une seule fois pour encourager les membres à relever des défis importants de l'industrie océanographique du Canada et de la communauté océanographique afin de créer de nouvelles possibilités de développement et d'accroître la compétitivité mondiale du Canada dans le domaine océanographique. OSCR viendra aider l'industrie à accéder et à tirer parti de l'incroyable capacité et des connaissances des institutions du secteur public du Canada et à encourager la création d'initiatives présentant des intérêts commerciaux visant à renforcer l'écosystème de l'innovation océanographique du Canada. Cet appel de propositions invite les membres à mettre en œuvre leurs capacités collectives, la diversité des connaissances et la résilience dans le cadre de projets apportant un impact positif direct pour les membres de SEO et l'ensemble de l'économie océanographique du Canada.

À cet effet, SEO tiendra une séance d'information sur l'Appel de propositions OSCR le 25 janvier 2021 en anglais à 13 h 00, heure de l'Atlantique et en français à 14 h 30, heure de l'Atlantique, pour examiner les détails de ce programme unique. Veuillez prendre note que cette séance d'information est ouverte au public. Vous pouvez vous inscrire ici <https://www.eventbrite.ca/o/canadas-ocean-supercluster-17506726217> à la séance d'information.

De plus, SEO appuiera le développement d'idées de projet par la tenue d'événements de formation d'idées au cours de la phase de la soumission de déclaration d'intérêt. Dans le cadre de ces événements, nous inviterons donc les membres de SEO à faire part et à solliciter des idées ainsi qu'à explorer de nouvelles possibilités de partenariat. Ces séances seront toutefois ouvertes

uniquement aux membres de SEO. De plus amples renseignements sur les événements de formation d'idées seront donnés lors de la séance d'information du 25 janvier et dans les communications aux membres de SEO ainsi que sur le portail des membres <https://oceansupercluster.force.com/GranteePortal/login>. Si vous n'êtes pas encore membre de SEO et que vous désirez participer à un événement de formation d'idées, veuillez consulter les informations d'adhésion présentées à la page 9.



PROCESSUS DE PRÉSENTATION DE PROPOSITIONS

Le processus de l'Appel de propositions OSCR est composé de plusieurs étapes :

DÉCLARATION D'INTÉRÊT (DI)

- Le candidat principal du projet doit être un membre de SEO avant la date limite de la soumission de la déclaration d'intérêt pour être admissible à présenter une déclaration d'intérêt.
- Les candidats doivent soumettre une déclaration d'intérêt remplie à l'aide du modèle de déclaration d'intérêt de SEO avant la date limite des soumissions.
- Les documents, les annexes, les lettres et les pièces jointes supplémentaires pouvant accompagner le modèle de déclaration d'intérêt ne seront pas considérés.
- SEO n'examinera pas les versions préliminaires de déclaration d'intérêt et ne fournira pas de commentaires détaillés spécifiques à un projet pour les organisations pendant la préparation de leur déclaration d'intérêt. Cela permettra d'assurer que tous les candidats présentant une déclaration d'intérêt aient accès à la même information.
- Un comité d'évaluation d'appel OSCR évaluera les déclarations d'intérêt. Tous les candidats seront informés des résultats vers le milieu de mois de mars 2021. Seuls les candidats dont la soumission de déclaration d'intérêt aura été retenue seront admissibles à présenter une proposition. Les candidats dont la soumission de déclaration d'intérêt n'aura pas été retenue ne recevront pas de rétroaction détaillée.

PROPOSITION COMPLÈTE

- Les candidats dont la soumission de déclaration d'intérêt aura été retenue recevront une invitation à soumettre une proposition complète vers le milieu du mois de mars. Les détails du processus d'élaboration de la proposition ne seront communiqués qu'aux candidats dont la soumission de déclaration d'intérêt aura été retenue.
- Les candidats auront cinq (5) semaines à partir de la date de notification pour soumettre des propositions complètes.
- Les candidats devront élaborer et soumettre les propositions dans le format prescrit.

SÉLECTION ET ACCEPTATION DE PROPOSITIONS

- Les propositions seront évaluées par le comité d'évaluation d'appels OSCR et les recommandations de sélection seront ratifiées par le Conseil d'administration de SEO. Toutes les personnes impliquées dans le processus d'évaluation seront liées par un accord de non-divulgence de SEO et en conformité avec la politique de SEO sur les conflits d'intérêts.
- Les candidats seront informés des résultats de la sélection et des conditions de financement.
- Le comité d'évaluation d'appels OSCR pourrait demander aux candidats de réviser un ou plusieurs aspects de leur proposition avant la fin du processus de sélection de projets.
- Les candidats sélectionnés seront tenus de signer une Entente de projet de SEO qui définit les modalités du financement.
- Les candidats dont la soumission de proposition complète n'aura pas été retenue seront invités à discuter des commentaires d'évaluation de leur proposition.



CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS

Les critères de sélection de l'appel OSCR visent à solliciter un ensemble diversifié d'idées de projet qui :

- Abordent les défis entravant la capacité de plusieurs entreprises canadiennes à lancer ou à ajouter des offres dans de nouveaux marchés de l'industrie océanographique;
- Tirent parti de l'innovation numérique et de la réforme de pratiques commerciales en vue d'offrir des changements transformationnels dans la valeur pour le client, la compétitivité mondiale et la connectivité à travers et entre les secteurs de l'industrie océanographique; et
- Contribuent à l'avancement de l'écosystème de l'innovation de l'industrie océanographique par la création et le renforcement des relations entre les secteurs public et privé du Canada.

Caractéristiques des projets OSCR retenus :

- Ils portent sur un défi important de l'industrie;
- Ils sollicitent un investissement requis de l'industrie;
- Ils identifient des partenaires pertinents du secteur public/ONG et du secteur privé;
- Ils offrent des avantages commerciaux directs au consortium du projet; et
- Ils apportent un impact positif sur l'écosystème de l'innovation de l'océan.

SEO représente un éventail d'industries océanographiques qui apporteront différents points de vue aux idées de projets OSCR. Voici certains des domaines dans lesquels les consortiums sont susceptibles de trouver un terrain d'entente dans le contexte du présent appel de propositions :

- Initiatives de développement de la chaîne d'approvisionnement numérique océanographique
- Gérance de la santé et de l'environnement des océans
- Élaboration de normes de technologies océanographiques et interopérabilité
- Développement de réseaux sectoriels / intersectoriels à distance, autonomes ou reliés à l'intelligence artificielle
- Validation des produits relevant de la technologie océanographique de plusieurs entreprises et organisations
- Initiatives relatives aux ressources océanographiques axées sur la durabilité
- Concepts d'économie circulaire qui créent ou ajoutent de la valeur aux chaînes d'approvisionnement du Canada
- Infrastructure de communication, partage de données et de propriétés intellectuelles ainsi qu'échange d'informations

Les projets devront démontrer leur valeur à répondre aux principaux critères de sélection résumés ci-dessous :

Pertinence industrielle et contribution à la croissance industrielle (25 %)

- Résolution d'un défi clairement défini, distinct et significatif de l'industrie océanographique qui exige une pensée novatrice, des capacités avancées et des solutions technologiques de classe mondiale.
- Un intérêt démontré et une participation significative de l'industrie océanographique pour la solution proposée.
- L'ampleur de l'impact positif (direct, substantiel et justifié) du projet sur l'économie de l'industrie océanographique.
- Création ou conservation d'emplois dans le secteur privé du Canada.

Capacité et perfectionnement de la technologie (25 %)

- Le projet permet ou accélère la prestation d'offres, nouvelles ou améliorées, de technologies commerciales et reliées aux océans.
- La réussite du projet nécessite des expertises et des compétences spécialisées et de pointe.
- Le projet démontre les raisons pour lesquelles les avancées proposées ne sont pas possibles, qu'elles ne se seraient pas réalisées ou qu'elles n'auraient pas atteint un niveau semblable d'impact positif en l'absence d'OSCR. • Le projet démontre les raisons pour lesquelles les avancées proposées ne sont pas possibles, qu'elles ne se seraient pas réalisées ou qu'elles

n'auraient pas atteint un niveau semblable d'impact positif en l'absence d'OSCR.

- Les capacités et les techniques appliquées au défi d'offrir des changements transformationnels dans la valeur pour le client, sa compétitivité mondiale et sa connectivité à travers et entre les industries océanographiques.

Qualité de la collaboration et portée des impacts (25 %)

- La création d'un consortium du secteur privé-public/ONG significatif et distinctif pour réaliser le projet.
- Le projet permettra d'offrir un avantage quantifiable direct à un écosystème de l'innovation océanographique du Canada. Voici certains moyens par lesquels les projets peuvent démontrer leur contribution :
 - L'impact s'étend manifestement aux groupes sous-représentés.
 - La création de nouvelles relations organisationnelles significatives dans plusieurs provinces est favorisée.
 - Le projet facilite de nouveaux investissements dans les petites et moyennes entreprises (PME).
 - Le projet rehausse l'accès des intervenants de l'industrie aux laboratoires de recherche et de développement et des sites d'essais au Canada.
- La façon dont les bienfaits de l'écosystème de l'innovation seront concrétisés est claire et tangible.

Plan du projet (25 %)

- Définition claire du rôle de chaque collaborateur.
- La capacité de la performance du consortium est supérieure par rapport aux solutions de rechange actuelles ou au statu quo.
- Le consortium possède l'expérience et l'expertise pertinentes.
- Le plan du projet est bien articulé avec une définition claire des tâches, des étapes et des livrables.
- Le budget est bien défini et est conforme au plan de projet.
- L'échéancier du projet est réalisable.

Pour les membres de SEO qui connaissent la planification de longue date du Core Technology Leadership (TL) (Leadership technologique de base) et Innovation Ecosystem (IE) (L'écosystème de l'innovation), OSCR peut être considéré comme un hybride des deux programmes. Les exigences d'admissibilité des contributions à l'industrie et de coûts sont les mêmes qu'un projet TL, mais les caractéristiques et les critères de sélection de consortium visent à solliciter des idées de projets qui résolvent des problèmes pertinents à l'industrie plus vastes et qui contribuent à l'avancement de classe mondiale de l'écosystème de l'innovation de l'industrie océanographie du Canada. Les projets axés sur la commercialisation de produits devraient être dirigés vers le programme TL d'OCS, soit le programme d'admission continue d'OCS qui répond spécifiquement à ces types de projets.



INFORMATION ET EXIGENCES

DATE LIMITE DE LA SOUSSION DE DÉCLA- RATION D'INTÉRÊT : 19 FÉVRIER 2021 À 16 H 00, HEURE DE L'ATLAN- TIQUE

Informations sur le programme : La page web OSCR de SEO présente toutes les informations pertinentes sur le programme OSCR, y compris le modèle de déclaration d'intérêt : <https://oceansupercluster.ca/projects/ocean-supercluster-resilience/>

Soumission de déclaration d'intérêt : La soumission de la déclaration d'intérêt doit être effectuée par le candidat avant la date indiquée à : OSCR@oceansupercluster.ca

Candidat principal : Le candidat principal du projet doit mener des opérations au Canada et il peut être un membre de l'industrie ou un membre associé de SEO.

Pour devenir membre :

- Lire la Convention unanime des membres et les règlements, puis soumettre une Entente d'adhérent signée à SEO. Veuillez remplir ce formulaire pour recevoir ces documents : <https://oceansupercluster.ca/become-a-member/>

- Veuillez envoyer l'Entente d'adhérent signée à membership@oceansupercluster.ca. Vous recevrez une confirmation de votre adhésion et des informations de connexion au portail des membres de SEO dans un jour ouvrable de l'envoi de l'Entente d'adhérent signée.

Si une proposition du candidat est retenue et approuvée, les organisations qui demandent un remboursement auprès d'OCS devront devenir des membres de l'industrie.

Pour être admissible à l'adhésion membre de l'industrie et au remboursement, l'organisation doit être l'une des sociétés suivantes :

- (a) Organisme à but lucratif;
- (b) Organisme sans but lucratif qui facilite et finance la recherche et le développement et dont le financement est principalement obtenu auprès d'organisations du secteur privé;
- (c) Autre qu'une société d'État fédérale dont le financement provient d'activités commerciales.

Des informations supplémentaires au sujet de l'adhésion sont également données ici <https://oceansupercluster.ca/members/info/>.

Exigences du consortium : Le consortium du projet doit être constitué d'au moins trois (3) collaborateurs qui participent directement et apportent un avantage concret au projet. Le consortium du projet doit inclure au moins une entreprise (1) de petite ou moyenne taille (moins de 499 employés) ET au moins une (1) organisation ne faisant pas partie du secteur privé.

Durée du projet : La durée maximale autorisée du projet est de 30 mois.

Limite de soumissions de déclaration d'intérêt : Chaque organisation membre de SEO peut être un candidat principal d'un maximum de trois (3) déclarations d'intérêt. Les soumissions de déclaration d'intérêt subséquentes ne seront pas considérées. Toute organisation peut être un collaborateur d'un nombre illimité de déclarations d'intérêt de projets qui seront dirigés par une autre organisation membre de SEO.

Taux de remboursement : SEO soutient des projets par le remboursement d'une partie des contributions en espèces et en nature faites par des entreprises du secteur privé (contributions de l'industrie) qui participent au projet en tant que membres de l'industrie. SEO remboursera jusqu'à 50 % des contributions de l'industrie à un projet. Les taux de remboursement pourraient être ajustés dans certaines catégories de coûts à condition que le taux de remboursement global soit maintenu ou qu'il soit de 50 % ou moins.

Contributions de l'industrie : Au moins une entreprise du secteur privé doit apporter une contribution financière au projet. Les présentations de proposition doivent inclure suffisamment de contributions de l'industrie pour égaler celle de SEO. Les entreprises qui contribuent doivent être clairement identifiées. Des sources de financement supplémentaires qui ajoutent à la valeur totale du projet ne sont pas exigées, mais elles sont avantageuses pour la présentation de la proposition.

Admissibilités des coûts : Jusqu'à 25 % du total des contributions de l'industrie du projet peuvent être en nature. Les salaires des membres du personnel, actuels et nouveaux, sont considérés comme des coûts en espèces et ils devraient être inclus en tant que contributions en espèces. Les lignes directrices sur l'admissibilité des coûts de SEO sont publiées sur la page Web de SEO. Elles donnent des détails supplémentaires sur les coûts de projets admissibles et non admissibles ainsi que les taux de remboursement sur des contributions en nature. D'autres sources de financement public ou de l'industrie contribué au projet ne sont pas exigées, mais sont avantageuses pour la présentation de la proposition.

Budget minimum : La contribution de financement de SEO doit être d'un minimum de 250 000 \$

Exemple de budget minimum : Une demande de contribution de financement de SEO de 250 000 \$ nécessite une contribution de l'industrie de 250 000 \$ devant être offerte par les entreprises du secteur privé. Cela signifie que le membre de l'industrie doit dépenser 500,000 \$ de dollars pour recevoir un remboursement 250 000 \$ de la part de SEO. Jusqu'à 62,500 \$ (25 %) de la contribution de l'industrie peuvent être en nature. La composante salariale de la contribution de l'industrie doit être incluse en tant que contributions en espèces (pas en nature). Dans cet exemple, le projet aurait une valeur totale de 500,000 \$.

Budget maximum : La contribution de financement maximale de SEO est de 5 millions de dollars par projet.

Exemple de budget maximum : Une demande de contribution de financement auprès de SEO de l'ordre de 5 millions de dollars exige une contribution de l'industrie de 5 millions de dollars devant être offerte par les entreprises du secteur privé. Cela signifie que le membre de l'industrie doit dépenser 10 millions de dollars pour recevoir un remboursement 5 millions de dollars de la part de SEO. Jusqu'à 1.25 millions de dollars (25 %) de la contribution de l'industrie peuvent être en nature. La composante salariale de la contribution de l'industrie doit être incluse en tant que contributions en espèces (pas en nature). Dans cet exemple, le projet aurait une valeur totale de 10 millions de dollars.

Supplémentarité : Tous les projets doivent être supplémentaires aux activités commerciales régulières du candidat. Les candidats dont la soumission de déclaration d'intérêt aura été retenue seront tenus d'affirmer que leur proposition ne porte pas sur un projet en cours d'une organisation des candidats et qu'il s'agit d'un nouveau projet ou que le financement de SEO servira à élargir la portée ou accroître un projet proposé.

SEO offre un programme de leadership technologique de base qui met l'accent sur la commercialisation de produits. Il s'agit d'un programme distinct du présent Appel de propositions. Veuillez écrire à :

contact@oceansupercluster.ca pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ce programme.



contact@oceansupercluster.ca
oceansupercluster.ca

 @CanadaOSC
 @Canada's Ocean Supercluster